

Compte- rendu du conseil d'école du 26 juin 2020
Salle de réunion Groupe scolaire 18h00

Présents : M. Gable , Adjointe à la vie scolaire ; D. Rahon-Simon, conseillère municipale ; M. Durez, présidente de l'ASPARELE, C. Diziain, parent d'élève élu ; I. Souvet, C. Nevers, enseignants

Secrétaire : D. Rahon-Simon

En raison des conditions sanitaires liées au coronavirus, il a été décidé de réduire le nombre de personnes présentes à ce conseil d'école.

1 . Rentrée 2020-2021 : Effectifs prévisionnels et organisation pédagogique :

Les chiffres communiqués à l'Inspection académique font état de 219 élèves à la prochaine rentrée. Ce nombre d'élèves peut naturellement évoluer d'ici la rentrée qui aura lieu, cette année, le mardi 1^{er} septembre 2020.

L'organisation pédagogique retenue est la suivante :

- 1 classe de CP - 1 classe de CP/CE1 - 1 classe de CE1 - 2 classes de CE2
- 2 classes de CM1 - 2 classes de CM2 - 1 « classe », dispositif ULIS

2 . Mouvement du personnel :

Départs : M. Juif : part en retraite ; Mesdames Geraci, Lemercier, Taiati, monsieur Laporte

Arrivées : Florence Parisot ; D'autres personnes devraient être nommées pour compléter les différents mi-temps.

3 . Bilan dû à la crise liée au coronavirus :

D'habitude, le conseil d'école du troisième trimestre fait le bilan des différents projets et surtout des différentes sorties effectuées les quatre derniers mois. Cette année, tout a été arrêté : exposition Artothèque, spectacle « chorale » de fin d'année et aucune sortie n'a été réalisée à partir du 16 mars. Toutes ces annulations ont fait que la vie de l'école a complètement changé.

Toutefois, des points positifs sont apparus pendant ces mois sans école. Le travail envoyé durant les semaines de confinement à l'aide des différentes messageries s'est bien effectué et les enseignants ont pu se rendre compte du sérieux mis en place par les parents et les enfants pour faire réaliser le travail à la maison. Les parents et les enfants en sont vivement remerciés !

De même, durant les premières semaines de confinement, les enfants des personnels soignants ont été accueillis à l'école et pris en charge par les enseignants de l'école qui étaient, et c'est à noter, tous volontaires pour venir travailler.

Et puis progressivement, à partir du 14 mai, l'école a pu être ouverte à plus d'enfants, par groupes, voire même par demi-groupes, et ceci pour respecter au mieux le protocole sanitaire mis en place par la municipalité et l'école. Le directeur tient d'ailleurs à remercier vivement monsieur Vuillemin, nouvellement élu maire de la ville de Saône, ainsi que son d'équipe d'adjoints et de conseillers, pour la mise en place conjointe du protocole sanitaire. Des remerciements sont également faits à mesdames Prêtre et Siméon pour l'entretien particulier des locaux. Des remerciements également aux différents employés municipaux pour leur aide lors de la mise en place des classes.

Il est à noter que les élèves ont bien respecté les gestes barrière et qu'ils ont su s'adapter aux différentes contraintes.

Depuis le lundi 22 juin, l'école est redevenue obligatoire pour tous les élèves car un assouplissement du protocole sanitaire a été décidé mais la distanciation sociale, surtout en essayant de ne pas mélanger les groupes classes, est toujours de rigueur.

Les enseignants ont bien conscience qu'il va falloir « redémarrer doucement » à la rentrée et le travail donné les premières semaines visera à reprendre des notions importantes qui méritent des explications qui faciliteront les apprentissages.

4 . Informations ASPARELE :

Comme il vous a été précisé lors de la remise de la liste de fournitures pour l'an prochain, l'ASPARELE ne pourra pas, cette année, mettre en place l'achat de fournitures ; un mail expliquant les raisons vous a été déjà envoyé.

Une question concernant l'enseignement de l'allemand. Il a été déjà signalé, lors d'un précédent conseil d'école, l'inquiétude de certains parents par rapport au non remplacement de madame Sire, enseignant cette langue à 47 élèves cette année. Le directeur explique qu'il n'y a pas de remplacement quand l'intervenante est absente. L'inquiétude augmente quand on sait que le même genre de situation arrive au Collège de Saône avec des absences non remplacées sur plusieurs semaines.

Les parents se posent la question de savoir s'il faut continuer, à l'école élémentaire, de proposer de l'apprentissage en allemand alors que la situation est plus que compliquée au collège.

Un entretien quant à cette situation sera certainement demandé aux responsables académiques à la rentrée de 2020.

Une autre question concerne les rythmes scolaires : Il avait été précisé, lors du dernier conseil d'école, que la question des rythmes scolaires se posait. Un retour à la semaine de 4 jours a donc été évoqué. En conséquence, l'ASPARELE, en lien avec l'école et la municipalité, souhaite mettre en place un sondage à la prochaine rentrée pour savoir si les rythmes scolaires devront être modifiés à la rentrée de septembre 2021. Si tel était le cas, une demande de dérogation devrait être faite auprès des services académiques.

Pour finir, madame Durez, présidente de l'ASPARELE, adresse aux noms des parents ses remerciements aux enseignants, au personnel du périscolaire et à la municipalité pour la gestion de la crise sanitaire dans ces moments plus que difficiles.

La séance se termine à 20h00.

La secrétaire de séance,
Delphine Rahon-Simon

Le directeur,
Christian NEVERS